

SOMMAIRE

Concours d'architecture 1
Editorial
Impressum et coordonnées

Rapport du Conseil
d'administration 2
Développement durable
Les points forts 2010

Comptes 2010 3
Centre DIAfit pour diabétiques

Radiologie: PACS 4
Une décennie de soins infirmiers

La réponse de l'Hôpital
aux besoins de santé de
notre population 5
Dons et legs 2010

Liste des dons 2010 6-7

Autorités et cadres 8

Impressum

Rédaction:
Direction de l'Hôpital de Lavaux
Chemin des Colombaires 31
1096 Cully

Parution annuelle

Impression:
Imprimerie de Lavaux
1096 Cully

Coordonnées de l'Hôpital
Tél. 021 799 01 11
Fax 021 799 01 99

info@hopitaldelavaux.ch
www.hopitaldelavaux.ch

Concours d'architecture: exposition publique des projets

Pour mémoire, la Fondation de l'Hôpital de Lavaux a lancé le 7 mai 2010 un concours d'architecture dit «à deux tours» pour la réalisation de son projet d'extension du site, comprenant un nouvel EMS, des logements résidentiels pour personnes à mobilité réduite et un centre thérapeutique.

En début de cette année, le 2^e tour du concours a été lancé. Les sept candidats retenus à la fin du 1^{er} tour, qui sont restés sous le couvert de l'anonymat jusqu'à la désignation du lauréat, ont reçu tous les éléments nécessaires pour peaufiner leur projet avec un délai au 20 avril pour rendre leurs plans et le 6 mai pour rendre leur maquette.

Par la suite, le Jury s'est réuni à nouveau à plusieurs reprises et a eu la lourde tâche d'analyser les projets et, surtout, de désigner le lauréat.

Au moment de la mise sous presse, nous ignorions encore l'issue de cette aventure passion-

nante. Mais lorsque vous lirez cet article, le secret sera levé et l'heureux gagnant connu!

Vous en serez prochainement informés, puisqu'un avis officiel paraîtra dans la FAO, ainsi que dans la presse locale.

Comme tout concours d'architecture entièrement ouvert (norme 142 SIA), l'ensemble des projets étudiés par le Jury sera exposé au public. Les noms des auteurs seront également dévoilés à cette occasion.

L'exposition publique, à laquelle nous invitons toute personne intéressée, se déroulera au sein de l'Hôpital de Lavaux

**du mardi 14 juin au vendredi 24 juin 2011,
tous les jours entre 17 heures et 19 heures
(sauf le dimanche 19 juin).**

Au plaisir de vous y voir!

Du devoir d'exemplarité des hôpitaux publics – et de l'Etat

Le canton de Vaud compte aujourd'hui 13 hôpitaux «publics». Douze de ces établissements sont regroupés sous le toit de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV), le treizième étant le CHUV. Si le CHUV «appartient» à l'Etat de Vaud, les douze établissements hospitaliers de la FHV – dont l'Hôpital de Lavaux – sont des institutions privées dites «reconnues d'intérêt public». C'est le Canton qui attribue ou non ce statut légal et c'est lui qui en définit les critères («RIP», Art.4, LPFES).

La «reconnaissance d'intérêt public», qui ne se limite pas aux établissements sanitaires, implique toute une série de «devoirs» à remplir par les institutions et organismes concernés. Aussi, l'un des principaux critères est celui de la non-lucrativité, ce qui veut dire que les hôpitaux reconnus n'ont pas le droit de faire des bénéfices (ou s'ils en font, ils n'ont pas le droit de les distribuer et doivent les réinjecter dans l'exploitation, selon des règles strictes). D'autres «devoirs» concernent les critères d'admission des patients (a priori toute personne étant assurée par l'assurance obligatoire, la LAMal), les conditions de travail du personnel, le respect du nombre de lits exploités, la transparence financière, la mise à disposition de données statistiques etc.

La contrepartie pour ces engagements parfois contraignants que demande l'Etat, c'est la mise à disposition de ressources par le biais de subventions. En imposant ainsi toute une série de conditions, l'Etat veut s'assurer que l'argent prélevé obligatoirement auprès de ses citoyens (par le biais des impôts et des assurances sociales) est dépensé «à bon escient», que personne ne se remplisse les poches au passage et que l'on applique les bonnes pratiques à tous les niveaux.

Bref, l'hôpital public doit être exemplaire et cela est parfaitement légitime. C'est d'ailleurs pour cela que les hôpitaux publics vaudois ont décidé d'in-

vestir dans le domaine du développement durable (cf. page 2).

L'Hôpital de Lavaux est heureux de bénéficier de la reconnaissance d'intérêt public et soutient pleinement la politique cantonale en la matière, notamment la volonté de traiter les hôpitaux publics et les cliniques privées sur un même pied d'égalité à partir de 2012. Cependant, l'Etat ne doit pas oublier que pour remplir leur devoir d'exemplarité, les hôpitaux «publics» ont besoin d'une marge de manœuvre entrepreneuriale, ils ont besoin de flexibilité et de ressources pour être créatifs et performants, pour se développer et pour assurer leur pérennité. Et là, les règlements toujours plus nombreux (dont on ne comprend pas toujours le sens), la rigidité dans leur application et la lourdeur de l'administration étatique ne sont pas toujours propices au développement de nos institutions – pourtant vital pour la survie du système sanitaire.

Il est donc légitime et nécessaire de rappeler que l'Etat doit également être exemplaire lui aussi – qu'il soit efficace et juste, qu'il fasse preuve de bon sens et qu'il soutienne les initiatives prometteuses, sans les noyer dans des tracasseries administratives.

A l'heure où l'Hôpital de Lavaux s'appête à prendre en main son avenir (cf. invitation ci-dessus), en partenariat avec l'Etat, il est opportun de rappeler la réciprocité de ce «devoir d'exemplarité».



Marc Baeuchle
Directeur général

Rapport du Conseil d'administration



Le vieillissement de la population est une situation récurrente en Europe. Il semble qu'elle ne mesure pas encore l'étendue des problèmes qui découleront du vieillissement de sa population. On remarque qu'aucun budget de ses pays ne contient de calculs concernant ces engagements futurs.

En tout cas, ils ne figurent pas dans les comptes. Les interrogations deviendront au plus haut car les déficits pourraient s'avérer bien plus importants que les chiffres connus à ce jour.

En Suisse, cela fait des années que l'on publie et projette la courbe grandissante des personnes âgées de ces prochaines décennies.

C'est la raison pour laquelle le Conseil de Fondation de l'Hôpital de Lavaux a établi et adopté son plan directeur d'établissement baptisé «Horizon 20XX» en mai 2002 déjà. Ce document est devenu l'outil de référence dans toutes les réflexions de développement, les démarches et les planifications de rénovations ainsi que les projets d'agrandissements d'ordre structurel.

Ainsi, la deuxième décennie du 21^{ème} siècle sera marquée par un grand développement sur le site de l'Hôpital de Lavaux. Nous envisageons la construction d'un EMS de 60 lits avec un centre thérapeutique et une résidence seniors de 25 places. Dans ce futur complexe, seront installés tous les services qui ne trouvent plus d'extension possible dans les bâtiments existants, tels que cuisine, locaux d'entreposage des marchandises avec accès direct, ainsi que divers locaux techniques.

Après avoir attentivement étudié les besoins futurs et mis sur pied le programme des locaux de notre projet d'agrandissement, nous avons lancé un concours d'architecture à 2 degrés en avril 2010. Celui-ci est ouvert au marché public vu l'importance du projet ainsi que notre liaison directe avec le Département de la Santé publique et ses services internes.

En automne, au terme du 1^{er} tour, un jury composé de professionnels de la branche, de représentants du Service de la Santé Publique, de la direction et des autorités de la Fondation a sélectionné 7 projets pour le 2^e tour qui a été lancé début 2011. Le résultat final du projet lauréat sélectionné par le jury sera présenté à la population ces prochains jours.

Dans les murs existants sur le site, l'année 2010 n'a pas apporté de travaux importants. La priorité a surtout été consacrée aux travaux de détails et de finitions, tout aussi nécessaires mais moins spectaculaires. Il reste encore beaucoup à faire dans nos

espaces actuels, la tâche est loin d'être terminée. Les contraintes budgétaires nous obligent à échequer ces rénovations au fur et à mesure que les ressources de la Fondation le permettent.

Reconnaissance

Si l'instinct de vivre, de se développer découle d'une logique naturelle de l'être humain, l'acte de soigner, de prodiguer des soins pour maintenir la vie ou la soulager dépend plutôt de la volonté des femmes et des hommes!

Vous découvrez dans ce journal l'intense activité hospitalière déployée sur le site. Les taux d'occupation record de chacun de nos services médicaux, sociaux et hôteliers démontrent clairement l'utilité, l'efficacité, la renommée et la qualité de nos activités. Celles-ci ont une incidence directe sur le résultat économique de l'exercice écoulé. Grâce à l'efficacité et à la motivation de l'ensemble du personnel, du corps médical et de la direction, nous atteignons un rythme de fonctionnement apte à affronter l'avenir qui s'annonce plus difficile dans la gestion économique.

Le Conseil de Fondation et le Conseil d'administration adressent leurs chaleureux remerciements et une grande reconnaissance aux quelques 230 collaboratrices et collaborateurs qui portent le souci constant de fournir des soins et des prestations de qualité pour le bien et le confort de nos patients et nos résidents.

Nous adressons nos remerciements considérés à tout le personnel fidèle à sa vocation et à son attachement à la maison. Nous associons notre gratitude au corps médical pour l'excellente collaboration entretenue. Nos vives félicitations s'adressent à chacune et à chacun pour leur esprit d'équipe qui contribue favorablement à propager l'image et la qualité de l'accueil de notre Hôpital de Lavaux.

Le Conseil d'administration exprime ses remerciements et sa profonde reconnaissance aux bénévoles et à toutes les personnes extérieures qui contribuent sous différentes formes au bon fonctionnement l'établissement ou complètent activement certaines attentes de nos patients et résidents.

Le site de l'Hôpital de Lavaux maintient et renforce son entité d'intérêt régional dans le respect de la volonté populaire locale en s'adaptant aux exigences, au confort et aux technologies de notre temps. Aussi, nous sommes heureux d'être soutenus et encouragés par les dons très appréciés, les messages ou témoignages de reconnaissance, signes tangibles de votre attachement fidèle à l'Hôpital de Lavaux et nous vous exprimons, Madame, Monsieur, toute notre gratitude.

Jean-Pierre Porchet
Président du Conseil d'administration

Les points forts en 2010

Comme les années précédentes, l'année 2010 a été marquée par une très forte activité générale. Toutes les prévisions budgétaires ont été dépassées, hormis celles de l'hébergement médico-social, qui affiche déjà un taux d'occupation proche de 100%. La satisfaction de nos différentes clientèles est également au rendez-vous, comme en témoignent les retours très positifs des questionnaires de satisfaction nouvellement introduits depuis 2010.

Les travaux et projets entamés en 2009 se sont poursuivis, qu'il s'agisse de la modernisation du «système d'assurance qualité» (SAQ), du développement des outils de gestion, du déploiement de la politique de ressources humaines ou

de la diversification des prestations. Sur le plan du management, la réorganisation de la gestion des soins et des admissions, ainsi que l'introduction d'un nouvel organigramme constituent les points forts en 2010. A noter également la réorganisation des postes de soutien administratif à la direction, ce qui s'est soldé par une diminution des coûts de ces derniers.

L'important engagement des cadres de la maison dans des mandats extérieurs se poursuit et contribue à renforcer la visibilité de l'Hôpital de Lavaux sur le plan cantonal et national. Déjà reconnu pour son rôle moteur parmi les centres de traitement et de réadaptation (CTR) vaudois, l'Hôpital de Lavaux a franchi une nouvelle étape

L'Hôpital de Lavaux s'engage dans le développement durable

Conscient de ses responsabilités sociale, économique et écologique, l'Hôpital de Lavaux a décidé de contribuer de manière volontaire aux objectifs du développement durable. Cette volonté ayant fait «effet boule de neige» auprès de l'ensemble des hôpitaux publics du Canton de Vaud, ces derniers ont décidé de mettre en place une commission ad hoc et s'apprentent à signer la charte de développement durable spécifique au domaine hospitalier.

L'Hôpital de Lavaux vise l'excellence dans les missions qui lui sont confiées, à savoir la médecine et réadaptation, les soins palliatifs, l'hébergement médico-social et l'accueil temporaire. Les conditions dans lesquelles ces prestations sont fournies font l'objet d'une surveillance stricte par les autorités publiques, qu'il s'agisse d'aspects médicaux, économiques, de ressources humaines ou d'infrastructure.

Cependant, les critères du développement durable, bien que recommandés dans l'Agenda 21 depuis bientôt 20 ans, ne font l'objet d'aucune incitation concrète des pouvoirs publics à ce jour. La question s'impose: un hôpital public ne devrait-il pas viser l'excellence aussi dans ce domaine crucial pour notre avenir? Ne faudrait-il pas des incitatifs voire contraintes pour pousser les «gros consommateurs d'énergie» que sont les hôpitaux dans ce sens?

En attendant des solutions imposées, la direction a décidé de prendre le taureau par les cornes et de viser l'excellence également dans le domaine du développement durable. Début 2010, l'Hôpital de Lavaux a engagé un chef de projet, dans le but de promouvoir le développement durable et de mener des actions au sein de notre Hôpital d'une part, mais également auprès des autres hôpitaux publics du Canton d'autre part.

La sauce a rapidement pris et fin 2010, la Commission de Développement Durable (CDD) a été créée au sein de la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV). La prochaine étape sera la signature de tous les hôpitaux d'une charte de développement durable, engageant les directions à inscrire le développement durable dans leurs stratégies institutionnelles.

Comme porte d'entrée dans ce vaste domaine, la CDD a choisi de prioriser l'amélioration de l'emprunte environnementale des hôpitaux. A titre d'exemple, dans son projet d'extension du site, la Fondation de l'Hôpital de Lavaux met en œuvre une analyse et un suivi du projet sous l'angle du développement durable, dans le but de minimiser son impact environnemental. La question de l'optimisation de la consommation d'énergie des bâtiments actuels est également en étude. D'autres projets sont en cours, comme l'introduction des fontaines à eau connectées sur le réseau, afin de diminuer la consommation des bouteilles en PET, diminuant ainsi sa production de CO2.

Conscients des défis techniques et des limites économiques d'une telle démarche, la création de partenariats s'est avérée indispensable. Aussi, la CDD peut s'appuyer sur la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) en vue de leur forte compétence dans le domaine de l'innovation technologique, sur la Centrale d'Achat des Etablissements Sanitaires (CADES) pour l'intégration de la notion d'achats responsables, sur l'Unité de Développement Durable (UDD-DINF) du Canton de Vaud pour l'appui conceptuel et politique ou encore sur Espace Compétences pour la formation du personnel dans le domaine de la santé et du social. L'Hôpital de Lavaux se réjouit énormément de l'envol de «son» projet!

Adrien Hermann, coordinateur développement durable de l'Hôpital de Lavaux et de la FHV

en 2010 avec le lancement de la «plate-forme latine de réadaptation». Son but est de fédérer tous les établissements de ce type de la Suisse romande et du Tessin, afin de pouvoir défendre les intérêts sur le plan national, notamment en vue des grands changements découlant de la révision de la LAMal. Aussi, des représentants de tous les cantons latins se sont réunis à deux reprises en 2010 dans les murs de l'Hôpital de Lavaux.

Le projet d'extension du site est entré dans sa phase de concrétisation en 2010. L'événement marquant a sans doute été l'organisation du premier tour du concours d'architecture, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions. En parallèle, le premier document de référence a vu

le jour, définissant dans les grandes lignes les éléments structurels, économiques, organisationnels et fonctionnels de ce projet d'envergure. Ce document a d'ores et déjà été prévalidé par l'Etat de Vaud.

Depuis 2010, l'Hôpital de Lavaux s'est résolument engagé dans le domaine du développement durable. Convaincu par le bien-fondé de cette démarche, mais aussi par son importance stratégique pour l'avenir, les travaux ont débouché sur la création de la commission de développement durable au sein de la Fédération des Hôpitaux vaudois (FHV), qui est présidée par le soussigné.

Enfin, la création du site Internet mérite également d'être mentionnée comme événement

marquant en 2010. L'Hôpital de Lavaux dispose désormais d'une vitrine virtuelle vivante et très appréciée par les utilisateurs.

Si tous ces travaux ont pu être réalisés, si nos patients et résidents apprécient leurs séjours en nos murs et si la qualité des soins y prodigués est reconnue par tous, c'est grâce aux compétences et grâce à la motivation des gens qui y travaillent.

Aussi, j'adresse mes plus vifs remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour l'excellent travail accompli en 2010.

Marc Baeuchle
Directeur général

Commentaire sur les comptes 2010

Malgré une nouvelle hausse des activités et un dépassement des recettes, l'exercice 2010 se solde par un important déficit des comptes d'exploitation. Ce déficit est attribuable à des travaux de restructuration non prévus, indispensables à la bonne marche de l'établissement. Les charges y relatives ont pu être intégrées au budget 2011 et ne représentent donc plus de risque pour la suite.

Le résultat hors exploitation (gestion des biens de la fondation), légèrement en dessous des prévisions, n'a pas entièrement pu contrebalancer le déficit d'exploitation.

Le résultat final en 2010 s'élève donc à fr. 95'424.-. Cette perte est toutefois largement compensée par l'important bénéfice de l'exercice 2009 (Fr. 458'904.-).

	Budget 2010	Comptes 2010*
Charges du personnel	13'482'000	13'748'672
Autres charges d'exploitation	3'460'000	3'555'364
Investissements	454'000	446'504
Total charges d'exploitation	17'396'000	17'750'540
Total recettes d'exploitation	17'053'800	17'339'803
Résultat exploitation	-342'200	-410'737
Résultat hors exploitation	354'568	315'313
RESULTAT FINAL DE LA FONDATION	12'368	-95'424
* sous réserve de l'approbation par le Conseil de fondation du 9 juin 2011		

L'Hôpital de Lavaux développe un centre DIAfit pour diabétiques

Afin de diminuer l'impact du diabète dans le Canton de Vaud, le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) a mis en place un «Programme Cantonal Diabète» dont un des axes est de soutenir la prise en charge ambulatoire des diabétiques de type 2 par l'activité physique dans le cadre d'un programme appelé DIAfit.

L'objectif du programme DIAfit est de permettre aux patients diabétiques d'initier une activité physique encadrée par une équipe spécialisée pluridisciplinaire afin de réduire la progression de la maladie et de promouvoir un style de vie sain.

La pratique régulière d'activités physiques est un élément essentiel du traitement du diabète de type 2. Elle participe à sa prévention, et permet d'améliorer le contrôle des glycémies, ainsi que les autres facteurs de risque cardiovasculaires. Elle favorise également une meilleure qualité de vie grâce à ses nombreux effets bénéfiques:

- elle entraîne une diminution de la glycémie, les muscles utilisant le sucre pour en tirer l'énergie nécessaire à leur fonctionnement. Cette baisse de la glycémie se poursuit dans les heures qui suivent l'effort car le muscle reconstitue ses réserves en sucre;
- elle permet de limiter le risque de survenue de maladie coronarienne en augmentant le bon

cholestérol et en diminuant les triglycérides;

- elle permet d'augmenter les capacités cardio-respiratoires, d'améliorer la tolérance à l'effort, et de maintenir une activité sur une période plus longue;
- elle favorise une diminution de la pression artérielle, donc aide à lutter contre l'hypertension;
- elle permet de maintenir l'autonomie de la personne, et chez les personnes plus âgées de diminuer le risque de chutes et de retarder la dépendance;
- elle permet de conserver ses capacités de déplacements et améliore la souplesse;
- elle augmente la densité osseuse et réduit ainsi le risque d'ostéoporose;
- elle améliore le bien-être psychique.

Le programme DIAfit s'adresse aux personnes actives professionnellement et aux retraités. Il se déroule en 36 séances d'activité physique données par un moniteur, réparties en 2-3 séances par semaine, auxquelles s'ajoutent 6 à 8 ateliers d'enseignement de la gestion du diabète au quotidien, dispensés par une infirmière en diabétologie, une diététicienne et un médecin.

Une évaluation médicale du patient est effectuée au début et à la fin du programme, les patients ayant également l'occasion de rencontrer durant le programme un médecin spécialiste en diabétologie.

Ce dernier suivra le traitement durant le programme, en accord avec le médecin traitant qui aura adressé son patient au programme DIAfit.

Tous les coûts générés, visites médicales, examens de laboratoire, séances d'activité physique ainsi que les ateliers d'enseignement seront pris en charge par l'assurance de base.

Dans la continuité des prestations que l'Hôpital de Lavaux offre à ses patients hospitalisés, et soucieux d'améliorer la prise en charge ambulatoire des diabétiques, et de la personne âgée en particulier, l'Hôpital de Lavaux contribue à soutenir le «Programme Cantonal Diabète» en devenant un centre DIAfit dès l'automne 2011.

Renseignements utiles:

Céline Bastino, infirmière clinicienne en diabétologie, 021 799 08 76; celine.bastino@hopitaldelavaux.ch

Dr Wanda Bosshard, médecin-chef adjoint et médecin responsable du programme DIAfit de l'Hôpital de Lavaux, 021 799 08 01; wanda.bosshard@hopitaldelavaux.ch

www.diafit.ch

Céline Bastino
Infirmière clinicienne en diabétologie

Le service de radiologie poursuit son développement par l'introduction du PACS

L'évolution des techniques de l'informatique et des systèmes de communication facilite de plus en plus le travail des services de radiologie. Soucieux de profiter de ces progrès, l'Hôpital de Lavaux a mis en place en 2010, en partenariat avec la Fédération des Hôpitaux Vaudois, le PACS (picture and archiving communication système), un nouveau système de communication et d'archivage des images radiologiques.

Le PACS est un logiciel qui permet de stocker des images numériques (base de données), de les gérer en haute résolution et de les partager entre professionnels (médecins, hôpitaux) au sein d'un réseau web sécurisé. Il pourra également s'intégrer au futur dossier-patient informatisé.

Chaque image est ainsi disponible via un serveur web, nous dispensant d'éditer des clichés-films traditionnels.

A titre d'exemple, lorsqu'un patient nous est adressé du CHUV pour réadaptation, son dossier radiologique numérique le suit instantanément, évitant ainsi les pertes et l'encombrement des dossiers radiologiques. De même lorsqu'un patient nous est adressé ambulatoirement, ses images peuvent être mises à disposition d'un autre hôpital ou de son médecin traitant de manière numérisée sur DVD ou via internet.

En conclusion, le PACS permet d'optimiser le flux de travail, d'augmenter l'efficacité et

d'améliorer la pertinence du diagnostic, en visualisant et en exploitant mieux l'information; il garantit la distribution et l'accès à l'information à travers une architecture web; il améliore la circulation des clichés radiologiques de la demande d'examen, jusqu'à la mise à disposition du résultat (intégrant images et compte rendu) dans la cadre d'un dossier patient multimédia.

L'information radiologique est ainsi mise à disposition des radiologues et des cliniciens de manière simultanée au bon moment et au bon endroit.

*Georges Dutrannois
Technicien en radiologie médicale*

Le service des soins infirmiers, médico-techniques et médico thérapeutiques à travers une décennie



Le 15 mai 2000, le service des soins infirmiers, médico-technique et médico-thérapeutique comptait 90 personnes pour 66 EPT (Equivalents Plein Temps). Il n'accueillait ni stagiaire ni étudiant, ne bénéficiait pas de médecine du personnel ni de référent en hygiène hospitalière. La formation continue interne était inexistante et l'accès à la formation externe extrêmement réduite. Le dossier unique ou dossier patient n'existait pas. Seules un graphique de température, une feuille d'ordres médicaux et une feuille d'observations permettaient le suivi des patients. Ce qui avait pu fonctionner à satisfaction dans le passé était devenu obsolète et inadéquat à la rigueur nécessaire à la prise en soins individualisée. La nécessité de performance puis d'efficacité indispensables à la poursuite des activités et à notre crédibilité vis-à-vis de nos partenaires externes nous obligeaient à changer radicalement les manières de travailler, de s'organiser, de gérer et d'accompagner nos patients et nos résidents.

Suite au changement de mission, le 1er avril 2000, du service de médecine aigüe en médecine et réadaptation, les services d'ergothérapie et de liaison se sont créés et ceux de physiothérapie et diététique développés pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle en réadaptation. La création du colloque interdisciplinaire hebdomadaire réunissait pour la première fois en septembre, les médecins, les infirmières, les physiothérapeutes, l'ergothérapeute et la diététicienne, au sein d'une organisation structurée indispensable à l'évaluation, au suivi de l'évolution et à la préparation du projet de sortie des patients.

L'année 2001 a vu le dossier de soins opérationnel, il est toujours d'actualité aujourd'hui complété et réadapté au fil des années. Des ordinateurs sont entrés dans les services pour la gestion des plannings avec l'introduction du logiciel PEP. C'est aussi l'année du changement

des heures de repas des patients et résidents, plus proches des habitudes du domicile de même que la mise aux normes du bloc opératoire et la création d'un magasin central. C'est enfin la mise en place d'un service de médecine du personnel avec une première campagne de vaccination contre la grippe en automne. Les 13 premiers étudiants de l'hôpital ont bénéficié de 51 semaines de stages.

En 2002, l'élaboration des descriptions de poste pour le personnel non diplômé a permis les premières évaluations du personnel. Les mesures d'hygiène hospitalière étaient alors connues de tous et l'Hôpital de Lavaux a participé à l'enquête de prévalence Suisse des infections nosocomiales. Une conception de soins et une conception spécifique des soins infirmiers ont été élaborées. La mise à disposition des patients et des professionnels, de matériels de soins modernes et en nombre suffisant était aussi une priorité. La première phase de remplacement de tout le parc des lits médicaux s'est ainsi déroulée après des mois de test et d'analyse pour se poursuivre sur 3 années. 2002, c'est aussi une quarantaine d'heures de formations internes mises à disposition des collaborateurs et 180 semaines de stage pour les étudiants.

Le bloc opératoire a fermé ses portes le 16 mai 2003, 13 jours après la dernière opération, et le service de chirurgie est devenu un service de médecine et de réadaptation (le «CTR4»). Un important travail d'accompagnement des équipes du bloc et de l'ancien service de chirurgie a été réalisé pendant cette période de transition, lorsqu'il s'agissait de s'approprier des outils et de l'organisation propres d'un service de médecine et de réadaptation. Les années qui ont suivi ont permis la professionnalisation des différentes prestations au sein du service des soins et la transformation des lieux. C'est ainsi que les outils de gestion et de suivi clinique des patients se développaient en même temps que la réfection de tous les desks infirmiers, des salons d'étage, des chambres et de la chapelle funéraire. Par ailleurs, les indicateurs de performance de la qualité des soins montraient chaque année une amélioration de

nos pratiques. L'hôpital poursuivait aussi son rôle dans la formation des futurs professionnels avec 375 semaines de stage étudiants en 2005, 445 semaines en 2006 et ce chiffre ne cesse d'augmenter depuis. L'intégration des assistants en soins et santé communautaire (ASSC), une nouvelle formation de type CFC, s'est rapidement faite après la sortie des premiers certifiés en 2007.

En 2005, la gestion des lits des services de médecine et de réadaptation a été confiée à l'infirmière cheffe, qui était ainsi devenue responsable de l'ensemble des admissions à l'Hôpital de Lavaux.

2006 est l'année «Predimed» avec l'implémentation du logiciel de prescription et de validation des médicaments, qui a profondément modifié les pratiques médicales et infirmières dans la gestion des médicaments.

En 2007, 12 lits de soins palliatifs et 7 lits de réadaptation viennent s'ajouter aux 77 lits existants. Quelques mois plus tard, une équipe de bénévoles fait son entrée dans le service des soins palliatifs.

A partir de 2009, des prestations nouvelles telles que la musicothérapie, les massages, les soins esthétiques se développent aux côtés de l'hygiène dentaire et la zoothérapie, présentes sur le site depuis quelques années. Les soins infirmiers se renforcent par la création des postes d'infirmière clinicienne en diabétologie et d'infirmière clinicienne généraliste.

En 2010, c'est-à-dire 10 ans plus tard, le service des soins compte 150 personnes pour 100 EPT soit une augmentation de 67%. Le 1er octobre, l'infirmière cheffe est nommée Directrice des soins. Elle est secondée pour la gestion des lits et la supervision des équipes infirmières par une nouvelle infirmière cheffe, ce qui lui permet de poursuivre la gestion de divers projets externes, tels que le développement du dossier patients informatisé «DOPHIN» (commun au CHUV et aux hôpitaux de la FHV) et le projet «sécurité patients», en plus de ses activités à l'interne.

*Caroline Zraggen
Directrice des soins*

La réponse de l'Hôpital de Lavaux aux besoins de santé de notre population



L'accroissement de la population âgée, véritable défi de société des 20 prochaines années en Suisse, requiert des autorités politiques, en partenariat avec les professionnels de la santé, une véritable réflexion et des choix visant à offrir

les meilleures prestations de soins, sans fatalement entraîner constamment une hausse des coûts dédiés à la santé.

A l'instar d'initiatives inter-cantoniales telles que le projet «Bonnes pratiques pour la promotion de la santé des personnes âgées», le Canton de Vaud poursuit dans son rôle de pionnier en matière de prévention et de promotion de la santé. Après le développement du Programme cantonal en soins palliatifs, il a mis en place en 2010 un Programme cantonal diabète et un Programme cantonal

Alzheimer. Ces différents projets, dont les principaux bénéficiaires sont des personnes âgées, favorisent et encouragent le travail des acteurs du terrain et des prestataires de soins, dans les institutions comme au domicile.

En 2010, l'Hôpital de Lavaux a accueilli 865 patients pour un total de 20'096 journées d'hospitalisation. La prise en charge interdisciplinaire des patients âgés admis en réadaptation a permis de restaurer leur autonomie, et de préparer un retour à domicile chez plus de 90 % d'entre eux. Une attention particulière a été accordée à tous les patients à la prévention de la dénutrition et des chutes.

Les patients diabétiques ont bénéficié d'une évaluation spécifique et de prestations d'enseignement facilitant la gestion de leur diabète.

Notre Unité de soins palliatifs, sollicitée par de nombreuses demandes, a permis de soulager et d'accompagner dans la dignité 133 patients en leur offrant un vrai choix de vie.

Le développement de nos activités dans les domaines de la gériatrie, du diabète, et des soins palliatifs, permet à l'Hôpital de Lavaux de répondre parfaitement aux besoins de la population. Afin de favoriser le maintien à domicile et de retarder une institutionnalisation, nous souhaitons déployer des prestations ambulatoires, dans la prise en charge nutritionnelle par des consultations diététiques, et dans l'encouragement aux activités physiques tel que proposé dans le cadre de la mise en place d'un programme Diafit destiné aux diabétiques (cf. page 3).

La poursuite d'une mission soignante de qualité reste possible grâce aux efforts de tous les membres de notre personnel et grâce aux partenaires locaux, régionaux et cantonaux, avec lesquels nous travaillons au quotidien, pour garder au patient la place centrale à laquelle il a droit.

*Dr Gérard Pralong
Directeur médical*

Dons et legs

Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui soutiennent l'Hôpital de Lavaux dans sa mission par un don ou un legs.

Malgré le temps qui passe, la population régionale demeure d'une grande générosité. Les patients, les résidents, les bénéficiaires UAT, ainsi que le personnel apprécient cette marque de reconnaissance.

Le fonds constitué par cet argent permet au service d'animation d'organiser des manifestations récréatives, ainsi que ponctuellement de financer du matériel nécessaire aux activités proposées à l'Unité d'Accueil Temporaire, au Pavillon ou pour les autres services de traitements et de réadaptation (CTR) et soins palliatifs.

Notre vive gratitude également au personnel bénévole qui forme un appui hautement apprécié depuis 1979 ! Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour leur engagement indéfectible. Les bénévoles s'organisent en quatre groupes, avec un statut reconnu : la section hospitalière des Samaritains, les «pousse-lits», les bénévoles ponctuels, et un groupe accompagnant les patients au service des soins palliatifs. C'est un lien avec l'extérieur, un plus qui n'a pas de prix!

Les Communes fondatrices, des sociétés musicales et chorales, et d'autres intervenants extérieurs proposent généreusement, année après année, des prestations; que toutes ces personnes reçoivent ici l'expression de nos vifs remerciements!

Traditionnellement, vos dons seront utilisés à:

- l'acquisition de téléviseurs individuels, non financés par d'autres moyens;
- animations particulières, journées de sorties, fêtes, lotos, invitations de groupes musicaux, matériel de bricolage et pour l'art floral;
- soutien individuel à des personnes ayant des moyens limités afin de favoriser leur participation à des manifestations visant au maintien du lien social;
- l'amélioration de l'environnement immédiat, de petits mobiliers ou d'autres commodités de la vie courante, etc.

Nous vous rappelons que les dons destinés aux patients, aux résidents et aux bénéficiaires UAT ne seront jamais utilisés pour l'exploitation ordinaire.

Au nom de tous ceux qui bénéficient de votre générosité, nous vous présentons à vous et à vos proches, un vibrant MERCI avec nos meilleurs messages.

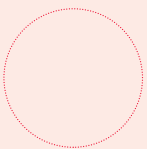
*Elisabeth Vetsch
Animatrice responsable*

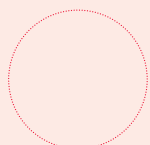
*Marc Baeuchle
Directeur général*

Liste des dons 2010 – Par localité

Aran		Frédéric TORTHE	100.00	Rolande GORGERAT	100.00
Jacqueline LAVANCHY	20.00	Anne-Marie VANNI	100.00	Francis GRIVEL	30.00
Belmont-sur-Lausanne		Jenny WARPELIN	20.00	J.-J. GROBETY	50.00
Martine BAOUR, Baour Immobilier	100.00	Georges WEBER	20.00	HERVE	20.00
Max PADRUN	20.00	Gertrude WINTER	50.00	Karin et Kurt HONEGGER	50.00
Ricardo ROSSITTO FICHE	20.00	Ecoteaux		G. ISELY	30.00
Eric STRAUSS	50.00	Anonyme	20.00	Dominic KINSEHER	40.00
Chexbres		Epesses		Pierre KRAFFT	100.00
Jean BAUMANN	50.00	Annette et Louis HEGG	30.00	Irène et Raymond KUETTI	100.00
A. BERLIER	100.00	Timothy NEIDHART	100.00	René KUONEN	100.00
Annette et Pierre BIDLINGMEYER	30.00	Ferlens		Marie-Louise LAVANCHY	50.00
A. CARVALHO	50.00	Claudine ROD	100.00	Verena et Jean-Pierre LEVY	30.00
Marianne CHAUDET	50.00	Forel		Marie-Madeleine LOOSLI	20.00
Claude-Lise DADIER	50.00	Jeanne BALTISBERGER	30.00	Doris et Rolf LORETAN-SIEHR	30.00
Louis EBERLE	50.00	Claude CANTINI	100.00	Claude-Juliette MACK	50.00
Hélène GOY	100.00	Simone et Jean-Pierre CORDEY	50.00	Rose-Marie MALNATI	50.00
Yvonne KNECHT	30.00	Pierre FAHRNI	30.00	Daniel MARGUERAT	50.00
Jacques LEBET	50.00	François GENTON	30.00	Michel MONOD	100.00
Etienne LEGERET	50.00	Roger JAN	10.00	Michel PACHE	100.00
Françoise LE TYRANT	30.00	William MURISIER	50.00	Claude PERRET	100.00
Robert MARTIN	30.00	Lucienne PERROUD	50.00	Liliane PERUSSET	50.00
Daniel-Henry REY	500.00	Henri PORCHET	100.00	Micheline PILET	20.00
Antoinette-Chantal ROCHAT	30.00	Gaston REYMOND	50.00	Roger PILET	30.00
A. SC.	10.00	Rémy RICHARD, Construction bât. GC	100.00	Madeleine POINTET	20.00
Hans-Ulrich TRACHSEL	50.00	Fritz TSCHANNEN	50.00	Clovis RAPIN	30.00
La Conversion		J. et M. WISARD	50.00	Marc-André SCHMUTZ	50.00
Maren ABRAVANEL	20.00	Grandvaux		Jacques SEGER	500.00
Marika BERSET	100.00	Anonyme	100.00	Cyril SEVERIN, Domaine du Daley SA	300.00
Pierre-André BERTHOD	100.00	A. ALGHISI	30.00	Fernand SEYWERT	250.00
Claude BETTEX	100.00	Patrick BAUMANN	30.00	Roland SPYCHER	100.00
Elise BUGNON	30.00	Ida BLANCHET	40.00	P. et V. STREIT	50.00
Philippe CAND	50.00	Jean-Maurice CLERC	20.00	Marie SUDAN	25.00
Filipe COSTA	50.00	Pierre CROT	100.00	Madeline TAUXE	20.00
Claire-lise CUENNET	20.00	Huguette CUENOUD	100.00	Denise TROTET	30.00
Alfred DENTAN	30.00	Georges DEMIERRE	20.00	Marianne et Pierre-André VINCENT	300.00
Marie-Rose et Serge DESROCHERS	20.00	Françoise DUBOIS	200.00	Claudine VITTOZ	100.00
Eric DIZERENS	50.00	Eric ÉMERY	50.00	Christiane et Roland VOLCK	50.00
Michel DIZERENS	50.00	Marianne et Paul FELDER	100.00	Catherine VOUGA LACROIX	50.00
Catherine et Daniel GLARDON	50.00	Gaston FONJALLAZ	50.00	Marthe WANZENRIED	50.00
Paul HOFMANN	20.00	Marie FONJALLAZ	20.00	Albert WISMER	20.00
Edouard JOLY	20.00	Paul John GALLIMORE	100.00	Maracon	
Michel JUGE	100.00	Jean-Pierre GASSER	30.00	Pierre POCHON	100.00
Philippe KINDLER	50.00	Pierrette GAVIN-BORNAND	25.00	Mézières	
Liselotte et Michel MAILLEFER	100.00	Raymond GRANDCHAMP	30.00	Verena et Giovanni FAVARETTO	50.00
Marlyse et Bernard MATTHEY-DORET	50.00	Fernande GROSJEAN	30.00	Jean-Pierre KUPFER	100.00
Suzanne MESSERLI	25.00	Pierre JEANNERET	50.00	Alain MACK	100.00
Francine PASCHOUD	30.00	Henri JENNY	50.00	Mollie-Margot	
Pierre-Alain RECORDON	30.00	Uta et Jean-Frédéric LAVANCHY	50.00	Victor BRON	40.00
Roger RESIN	20.00	Andrée LEDERREY	1'000.00	Germaine et André DUCROS-CORNUT	50.00
M. et P. ROUGE	30.00	René LEYVRAZ	30.00	Alexis JAUQUES	50.00
Frédéric STAHLI	100.00	Fritz Dieter MAEDER	50.00	Micheline et Reynold REGAMEY	50.00
Verena et Eric STUTZMANN	20.00	Dante MARCHESI	100.00	Claire-Lise SAUTY-MATHEZ	30.00
Elvira et Jean-Pierre VERDAN	50.00	S. et J.-P. MEYER	20.00	Les Monts-de-Pully	
Roland WEHRLE	50.00	Peter ROETHLISBERGER	20.00	Alain PORCHET	20.00
Alexandre WETTER	100.00	Madeleine OBERSON	50.00	Oron-la-Ville	
La Croix-sur-Lutry		Lisiane POCHON	30.00	Agnès et Robert BINGGELI	10.00
Mirella et Gilbert CASTELLA	25.00	Adrian RICKLI	50.00	Jean-Philippe KISSLING	20.00
A. DEZES	50.00	Hans R. WEBER	100.00	Oron-le-Châtel	
Yoichi KOBUSE	50.00	Lutry		Rose-Marie et Jean-H. BADERTSCHER	50.00
Eliane et Thierry KRAYENBUHL	100.00	Antonio ABBONDIO	100.00	Jeannette ROGIVUE	30.00
Pierrick MAEDER	40.00	Madeline AGUET-GROBETY	40.00	Palézieux	
Rose NOVERRAZ	30.00	Gilberte BANDERET	50.00	Jean-Marc IMBACH	30.00
Edith OGAY	20.00	Perry BEL	50.00	Francis JORDAN	50.00
Les Cullayes		Mariann BERCHTEN-VOGT	20.00	Paudex	
Davide-Arlette L'HOSTE	100.00	Nicolas BISCHOF	70.00	B. GUISAN-CAPREZ	50.00
Cully		Yvette BLANC	50.00	Wilhelmine Marie NEUHAUS	25.00
Anonyme	200.00	Francine et Charly BLONDEL	30.00	Ginette REPETTI-BLANC	20.00
Yvonne ABEGGLEN	30.00	Gaby BOREL	200.00	Rolf RUEGER	100.00
Alice et Albert CHAUBERT	30.00	Carmen BORLAT-BACHER	100.00	Lily SCHMUTZ	20.00
Gilbert CHENUZ	20.00	Helena BOVEY	50.00	Verena STETTLER	50.00
Denise et Philippe DELAY-DENEREAZ	50.00	Maria BUJARD-MUHRI	100.00	Puidoux	
Ansgara FLADE	30.00	Jeanine CARDINAUX	50.00	Carruzzo Sàrl	100.00
Pierre-André FONTANNAZ	50.00	Cardinaux Electricité SA	100.00	Blaise CHARDONNENS	20.00
Marianne et Vincent GETAZ	100.00	Hélène CHAPUISAT	50.00	Andrée CHEVALLEY	20.00
Karin et Hans KAUSCH	100.00	Philippe CHRISTEN	100.00	J.-J. CHEVALLEY	30.00
Lily KOPITPOPOULOS	100.00	Courtage Immo SA	150.00	Liliane et Eric CHEVALLEY	50.00
Pierre LAGONICO	100.00	Alice DÈMEURISSE	100.00	Gilbert CURRIT	30.00
Anne-Lise LAUPER	50.00	Rose-Mary DESSAUX	30.00	Yes DE GUNTEN	100.00
Henriette et Jacques LONCHAMP	100.00	Elisabeth DIZERENS	100.00	Pascal DELAFONTAINE	100.00
Simone MERCIER	15.00	Lucette DIZERENS	50.00	Raymonde DUPERRER	30.00
Denise MUNIER	50.00	Simone DOVAT	50.00	Albert ETTER	30.00
Yves PELLET	50.00	A. ECHAUD	50.00	Constant JAYET	30.00
Antoinette RIVIER	100.00	Jean-Luc EIGENHEER	200.00	Constant LAVANCHY	120.00
Yvonne SALLIN	30.00	Jean-Claude FEDERER	20.00	Jean-Pierre LE RAY	35.00
Michel SCHOENBORN	50.00	Angelika et Francisco FERNANDEZ	100.00		
Sylvia STAUFFER	50.00	Roland GAY	30.00		

Groupe de prière Maranatha	200.00	Rivaz		<i>Madame Gertrude Chevalley</i>	
Eileen et Gilbert MARTIN	50.00	Françoise et Roger ETHENOZ	100.00	A. et M. ZUMSTEIN, Ettingen	100.00
Jean-Pierre et Bernard MARTINET	100.00	Daniël TAPPY	50.00	<i>Madame Georgette Currat</i>	
Klara et Gaston SCHEIDEGGER	100.00			Marcel CURRAT, Oron-la-Ville	200.00
Guillaume Witschi SA	300.00	St-Saphorin		<i>Madame Noëlle Fonjallaz</i>	
Pully		Jean BRUNNER	100.00	Janine et Albert CURCHOD, Vevey	50.00
Anne-Lise et Rémy ADDOR	50.00	Martial GUEX	200.00	Monique CURCHOD, Lausanne	50.00
Pierre APOTHELOZ	50.00			Danielle DOGE, Lausanne	50.00
René C. BERNHARD	200.00	Savigny		Léon FONJALLAZ-COSSY et	
Anita BONJOUR	50.00	Anonyme	100.00	Elisabeth CURCHOD-FONJALLAZ, Eppesses	500.00
Isabelle J. BORLOZ	20.00	Irma et Willy BAER	30.00	<i>Monsieur Frédy Frey</i>	
Anne-Marie BUECHLER	20.00	Claire et Pierre-Alex BOREL	30.00	Rita FREY, Cully	1'000.00
Charles-André BUJARD	50.00	Jean-Pierre CORDEY	50.00	<i>Madame Blanche Gander</i>	
Gisèle et Georges CANDARDJIS	100.00	Josiane DELESSERT	20.00	Famille N. et J.-Cl. CHEVALLEY, Treytorrens	50.00
Louis CHAPPUIS	30.00	Lisette et Edmond DISERENS	50.00	<i>Madame Pierrette Ischer</i>	
Fernand CLAVIEN	100.00	Peter EISELE	30.00	La Radio Suisse Romande, Lausanne	200.00
Charles-Alfred COSSY	50.00	Christian FEUSI	100.00	<i>Monsieur Jean-Roger Lavanchy</i>	
Josiane DUMAS	50.00	Jacqueline GESSENEY	100.00	René LAVANCHY, Pully	50.00
Irmtraut Hattie DUXBURY-MEYER	30.00	Lucette GILLIERON	50.00	<i>Madame Marie-Antoinette Maurer</i>	
Juliette GALLAND	100.00	Paulette et André GUIGNARD	30.00	Christiane CORDEY, Savigny	50.00
Lisette GAMBONI	30.00	Josiane KAISER	100.00	Daisy HEZEL, Morat	40.00
Raymond GENTON	100.00	Frédéric KONRAD	25.00	Marlyse et Gilbert LAVANCHY, Mollie-Margot	20.00
Nicole GLARDON	50.00	Vaja MARCHON	20.00	R. LAVANCHY, Savigny	20.00
Christiane GUDIT	50.00	Daniel MEYLAN	20.00	Jacqueline et Daniel MAURER, Lausanne	1'000.00
Henriette HAMMOND	100.00	Jean MULLER	30.00	Mary-Lou et Bernard MAURER, Lugnorre	50.00
Eliane JUCKER-BLANC	50.00	Colette et Pierre NELLEN	50.00	Jeanne-Marie PITTET, Epalinges	30.00
Jacques LAFFELY	30.00	Jean-Jacques OGAY	50.00	Marinette et Edmond REGAMEY-ANDREY,	
Aldo MACCIO	50.00	Suzy et Louis PASCHOUD	50.00	Lausanne	50.00
Tage MAGNUSSON	100.00	Jacques PERA	30.00	Famille Jean-Paul ULDRY, St-Légier	200.00
Arllette MATTHEY-HENRY	20.00	Ludivine PINA	100.00	<i>Monsieur Henri Moreillon</i>	
Odette MAURER	40.00	Sonia et Marcel RAVEY	30.00	Denise MOREILLON, Pully	30.00
Florian MENETREY	100.00	Nicole SCHNEGG	120.00	<i>Monsieur Jean-Charles Oppliger</i>	
M.-M. MICHEL	50.00	Moire SIMANIS-COCKELL	50.00	Susanne OPPLIGER, Cully	100.00
Renée MILLIQUET	50.00	Françoise THIBAUD	40.00	<i>Monsieur Georges Schlaeppli</i>	
Bujar MISINI	30.00	Roland UTZ	50.00	Elisabeth SCHLAEPI, Lutry	100.00
Monnier Chauffage, Ventilation et clim. SA	150.00	Mathilde ZUBER	100.00	<i>Monsieur Armand Seger</i>	
Claudine et René MULLER	100.00			Famille de M. Armand SEGER	500.00
Monique NOBS	50.00	Villette		<i>Madame Maxine Van Thuyné</i>	
Jeanne PACHE	50.00	Françoise BESSAT	30.00	Famille VAN THUYNE, Aran	500.00
Paul PAPAUX	30.00			<i>Madame Rose-Marie Wilhem</i>	
Jacques PERRIN	30.00	Crissier		Famille de Mme Rose-Marie WILHEM	1'000.00
Martine PERROUD	20.00	Yvonne VINCENT	100.00		
Richard PFISTER	20.00			Divers	
Jean-François POUDRET	100.00	Lausanne		Vladimir DIMITRIJEVIC, Lausanne	
Franco RAFFAELE	50.00	Anonyme	90.00	Denyse PETER, Lausanne	
Simone REYMONDIN	100.00	Banque Cantonale Vaudoise	300.00	Famille de Mme Hélène VUARNOZ, Lausanne	
Georgette ROCHAT	50.00	Nadia METREF	150.00		
Louis SCHAAD	10.00	Mille Fleurs	50.00		
Joseph VETH	50.00	Marianne et Jean-Jacques RAPIN	200.00		
Roland VINARD	40.00	Christiane VULLIEMOZ-WANNER	20.00		
Kornelia et Georges VIRAG	250.00				
Georges VON CSERNATONY	40.00	Sullens			
Claude et Marc WIELAND	50.00	Rachel et Pierre COTTAGNOUD	30.00		
		Anonyme	33.00		
Rieux		EN SOUVENIR DE:		Dons en nature	
Rosemarie BANDERET	20.00	<i>Madame Danielle Bron</i>		Olivier MAURY, Rieux	
Charles-H. DELAPRAZ	30.00	Davide-Arlette L'HOSTE, Les Cullayes	100.00	J.-F. et J. POTTERAT, Cully	
Marc-Henri DUBOUX	50.00	<i>Madame Gabrielle Camandona</i>		Peter ROETHLISBERGER, Grandvaux	
L. M.	30.00	Pierre CAMANDONA, Lausanne	1'000.00	Eric SIEGENTHALER, Rivaz	
Lise-Mireille ROUGE	50.00	<i>Monsieur Henri Chevalier</i>			
Jean-Daniel WAELCHLI	30.00	Sylvie et Eric GROSSENBACHER, Savigny	50.00		

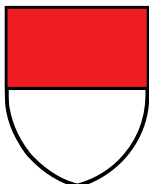
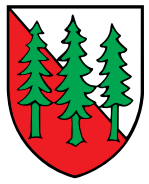
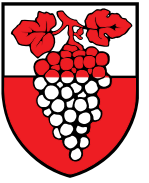
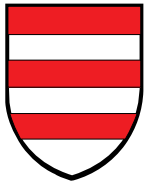
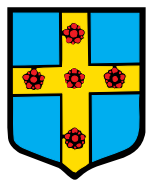
Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	⊕ Einzahlung Giro ⊕	⊕ Versement Virement ⊕	⊕ Versamento Girata ⊕
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento	
Hôpital de Lavaux Cully	Hôpital de Lavaux Cully	Don 2011	 ICL 07.11 29000
Konto / Compte / Conto 10 - 9828 - 7 CHF	Konto / Compte / Conto 10 - 9828 - 7 CHF	Einbezahlt von / Versé par / Versato da	
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
Einbezahlt von / Versé par / Versato da			
	105		



Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

100098287>

100098287>



CONSEIL DE FONDATION (25 membres)

M. Jean-Pierre Porchet	Président	Forel (Lavaux)
M. Jean-Daniel Delay	Syndic	Chexbres
M. Aldo Zoppi	Municipal	Chexbres
M. Max Graf	Municipal	Cully
M ^{me} Janine Kulling	Municipale	Cully
M. Boris Vajdovsky	Municipal	Epesses
M. Jacques Oberli	Municipal	Epesses
M. Gaston Reymond	Syndic	Forel (Lavaux)
M. Bernard Emery	Municipal	Forel (Lavaux)
M. Alain Parisod	Syndic	Grandvaux
M ^{me} Gertrude Wallenburg	Municipale	Grandvaux
M. Lucien Chamorel	Municipal	Lutry
M ^{me} Aude Savoy	Municipale	Lutry
M. René Gilliéron	Syndic	Puidoux
M. Claude Delessert	Municipal	Puidoux
M. Pierangelo von Kaenel	Syndic	Riex
M ^{me} Chantal Duboux	Municipale	Riex
M ^{me} Sylvia Friedli (jusqu'au 20.05.10)	Municipale	Rivaz
M ^{me} Nadine Duchemin (dès le 20.05.10)	Municipale	Rivaz
M. Pierre Monachon	Syndic	Rivaz
M. Alexandre Bernel	Syndic	Saint-Saphorin
M ^{me} Marianne Muhlethaler	Municipale	Saint-Saphorin
M. Jean-Philippe Thuillard	Syndic	Savigny
M. Bernard Pouly (jusqu'au 20.05.10)	Municipal	Savigny
M. Michel Hanhardt (dès le 20.05.10)	Municipal	Savigny
M. Jean-Pierre Haenni	Syndic	Aran/Villette
M. Gérard Vuarraz	Municipal	Villette

CONSEIL D'ADMINISTRATION (5 à 9 membres)

M. Jean-Pierre Porchet	Président	Forel (Lavaux)
M ^{me} Nicole Gross	Vice-présidente	Epesses
M ^{me} Ruth Ducret-Wyler	Membre	Chexbres
M ^{me} Chantal Weidmann Yenny	Membre	Savigny
M. Jean-François Potterat	Membre	Cully
M. Sébastien Rod	Membre	La Croix-sur-Lutry
M. Pierre-Alexandre Schlaeppli	Membre	Lutry
M. Jean-Daniel Meylan	Secrétaire hors conseil	Cully
M. Dr Gérard Pralong	Voix consultative	Cully
M. Marc Baeuchle	Voix consultative	La Conversion

ORGANE DE RÉVISION 2010

Fiduciaire Heller SA – M. Raymond Ramseyer, administrateur Nyon
M. René Curchod, expert-réviseur agréé responsable

DIRECTION

M. Marc Baeuchle	Directeur général
M ^{me} Caroline Zraggen	Directrice des soins
M. François Champion	Directeur administratif et financier
M. Dr Gérard Pralong	Directeur médical